

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Direction interrégionale de la Mer Méditerranée
Délégation en Corse
Antenne Emploi/Formation maritimes en Corse

Procès verbal du jury de validation d'évaluation (Certificat Restreint d'Opérateur)

Lycée professionnel d'enseignement maritime et aquacole de Bastia

04 mars 2019

Vu le Code des transports, notamment son article L 5521-2
Vu le décret n° 2015-723 du 24 juin 2015 relatif à la délivrance des titres de formation professionnelle maritime et aux conditions d'exercice à bord des navires armés au commerce, à la plaisance, à la pêche et aux cultures marines,
Vu l'arrêté du 12 août 2015 relatif à l'organisation des évaluations pour l'obtention des modules constitutifs de titres et diplômes de formation professionnelle maritime,
Vu la décision n° 752/2018 du directeur interrégional de la mer Méditerranée du 20 février 2018 portant désignation des membres des jurys de validation des évaluations du ressort de la DIRM Méditerranée.

Composition du jury :

Président : M. Serge CHIAROVANO
Vice-président : M. Michel CECCALDI
Personnalité qualifiée : M. Cyril ALBALADEJO

Le jury s'est réuni dans les locaux du Lycée professionnel d'enseignement maritime et aquacole de Bastia, Batterie des Turquines BP 65, 20 289 Bastia, le 04 mars 2019.

Le jury de validation a examiné la session d'évaluation suivante :

Évaluation du Certificat Restreint d'Opérateur, organisé par le prestataire agréé « Lycée professionnel d'enseignement maritime et aquacole de Bastia ».

Après délibération, le jury valide les résultats suivants

Certificat restreint d'opérateur (CRO)

Organisme : Lycée professionnel d'enseignement maritime et aquacole de Bastia

Session du 27 février 2019 au 01 mars 2019

NOM Prénom	Module CRO-1 : Base CRO			Module CRO-2 : Anglais	
	Épreuve écrite : « connaissance des caractéristiques de base du service » (coefficient 2) note élim ; <8	Épreuve pratique : « connaissance de l'utilisation d'une station » (Coefficient 4) note élim <12	Acquisition du module CRO-1	Epreuve orale : Anglais (Coefficient 2)	Acquisition du module CRO-2
CASANOVA Jean Philippe	19	16	Acquis	14	Acquis
CATOIRE Damien	18	16	Acquis	14	Acquis
CROCE Jacques	14	15	Acquis	14	Acquis
DUBOIS Stéphane	20	17	Acquis	14	Acquis
DUGAY Laetitia	18	16	Acquis	15	Acquis
HUGUET Alain	14	13	Acquis	10	Acquis
MARCIANA Emmanuel	19	17	Acquis	14	Acquis
POGGI Alexandre	19	18	Acquis	17	Acquis
TORDELLI André	19	16	Acquis	16	Acquis
VIGNETTE Camille	15	16	Acquis	16	Acquis

Fait à Bastia, le 04 mars 2019

Le président

Le vice-président

La personnalité qualifiée

Procès verbal transmis à la DIRM Marseille